



1 783 991 habitants en Poitou-Charentes au 1^{er} janvier 2012

Au 1^{er} janvier 2012, le Poitou-Charentes compte 1 783 991 habitants. Depuis 2007, la population progresse au rythme de 0,5 % par an, soit 44 200 habitants supplémentaires en 5 ans. Les couronnes périurbaines concentrent une part grandissante de la population régionale. Ainsi, les neuf principales aires urbaines représentent 60 % de la population régionale bien que leurs communes centres soient en déclin démographique.

Ana-Maria Dick, Jean-Pierre Ferret (Insee)

Seule la Charente-Maritime connaît une évolution plus forte que la moyenne nationale

Entre 2007 et 2012, Poitou-Charentes a gagné 44 200 habitants, progressant à un rythme moyen de +0,50 % par an (*figure 1*) comme l'ensemble de la France métropolitaine. Cet accroissement démographique est essentiellement dû à l'attractivité de la région puisque le solde naturel (excédent des naissances par rapport aux décès) est quasiment nul. Avec ses 1 783 991 habitants, le Poitou-Charentes représente 2,8 % de la population de France métropolitaine en 2012.

Le littoral atlantique régional confirme son dynamisme démographique. Ainsi, avec une hausse moyenne de 0,76 % par an depuis 2007, la Charente-Maritime connaît un rythme d'évolution très supérieur aux autres départements de la région, malgré un solde naturel négatif. Ce département concentre d'ailleurs plus de la moitié de la hausse régionale des cinq dernières années. Les Deux-Sèvres affichent une augmentation annuelle moyenne proche du niveau national (+0,47 %). La dynamique est plus modérée en Vienne et en Charente (respectivement +0,38 % et +0,23 %).

1 44 200 habitants supplémentaires depuis 2007 en Poitou-Charentes

Évolution des populations municipales des départements picto-charentais

Départements	Populations municipales 2012	Évolution entre 2007 et 2012	Évolution annuelle moyenne 2007-2012 (en %)		
			totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Charente	353 657	4 122	0,23	-0,05	0,29
Charente-Maritime	628 733	23 323	0,76	-0,10	0,86
Deux-Sèvres	371 583	8 639	0,47	0,15	0,32
Vienne	430 018	8 127	0,38	0,22	0,16
Poitou-Charentes	1 783 991	44 210	0,50	0,04	0,47

Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012

Les grandes communes continuent de perdre des habitants

Seules onze villes comptent plus de 10 000 habitants dans la région contre près de trente en moyenne dans les autres régions de la France de province. Parmi ces villes, Poitiers reste la commune la plus importante avec une population municipale (*définition*) de près de 88 000 habitants, devant La Rochelle, Niort, Angoulême et Châtellerauld (*figure 2*). Toutes les autres communes comptent moins de 30 000 habitants.

À l'exception de Bressuire, les

communes de plus de 10 000 habitants perdent de la population depuis 2007 (*figure 3*) sous l'effet conjugué du vieillissement de la population qui fait baisser la taille des ménages, et des choix résidentiels des familles qui privilégient le périurbain. Les villes les plus touchées par le phénomène sont La Rochelle, Rochefort et Royan. Châtellerauld est la grande commune qui perd proportionnellement le plus de population. Bressuire, très étendue depuis sa fusion avec huit autres communes en 1973, est la seule grande commune à gagner des habitants. Près de la moitié des communes

picto-charentaises comptent moins de 500 habitants, reflétant le caractère essentiellement rural de notre région. Hormis pour celles qui se situent près d'un pôle urbain, le dynamisme démographique de ces petites communes est assez faible (+0,12 % en moyenne annuelle pour l'ensemble de ces communes contre +0,50 % sur l'ensemble de la région). Parmi les petites communes, 40 comptent moins de 100 habitants et seule Saint-Sulpice-de-Ruffec en Charente en compte moins de 50.

Au sein des communes de plus de 3 000 habitants, Vivonne et Chauray connaissent les plus fortes évolutions (+5 % par an). Beaucoup de communes de l'agglomération de La Rochelle (Périgny, Sainte-Soulle ou Puilboreau) et de celle de Poitiers (Vouneuil-sous-Biard, Fontaine-le-Comte ou Montamisé) progressent de plus de 2 % par an depuis 2007. Saint-Maixent-l'École, Soyaux, Châtelleraut ou Pons figurent parmi les communes importantes qui connaissent les plus fortes baisses de population, avec des taux annuels en dessous de -1,3 %.

Forte hausse de population dans la communauté de communes d'Aunis-Atlantique

La réforme de l'intercommunalité ne laisse aucune commune hors des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Au 1^{er} janvier 2014, la région compte 65 EPCI dont 8 communautés d'agglomération (CA) et 57 communautés de communes (CC).

Toutes les communautés d'agglomération de la région dépassent 50 000 habitants au 1^{er} janvier 2012. En dehors de celles de Haute-Saintonge et des Vals de Saintonge, qui comptent respectivement 67 500 et 53 000 habitants, les communautés de communes, bien moins peuplées, ne dépassent pas les 40 000 habitants et un tiers d'entre elles se situent sous le seuil de 10 000 habitants.

Les plus fortes évolutions de population entre 2007 et 2012 se situent dans les communautés de communes d'Aunis Atlantique (17) et des vallées du Clain (86), avec respectivement +2,8 % et +2,1 % en rythme annuel. À l'opposé, les plus fortes baisses touchent la communauté de communes du Pays d'Aigre (16), avec une baisse annuelle moyenne de -0,8 %. Parmi les plus grands EPCI, les communautés d'agglomérations de Haute-Saintonge et de Royan-Atlantique gagnent plus de 0,8 % de population en moyenne annuelle depuis 2007 alors que, dans le même temps, la CA du Pays Châtelleraudais en perd près de 0,6 % par an.

2 Onze communes comptent plus de 10 000 habitants au 1^{er} janvier 2012

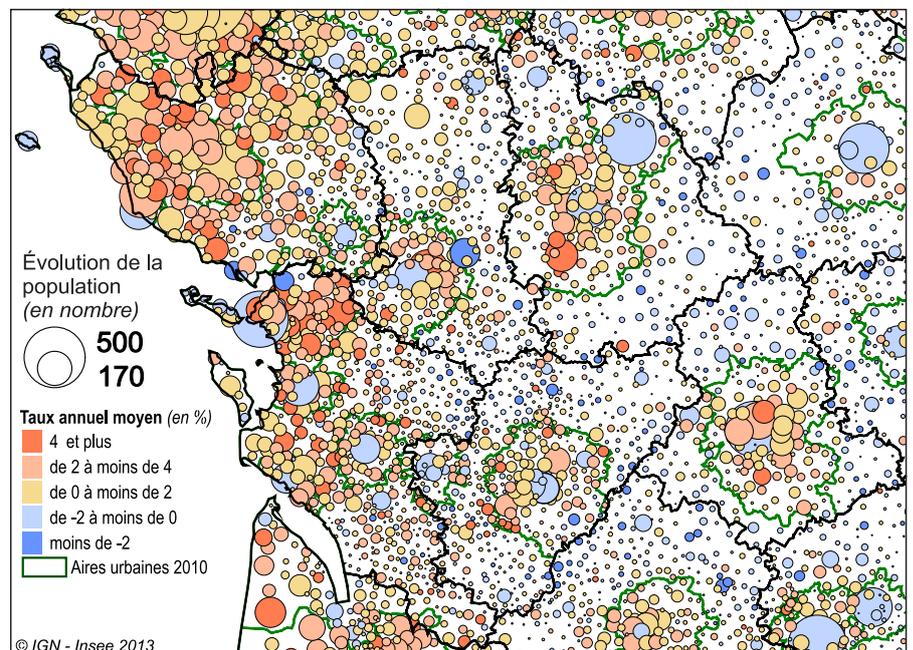
Évolution des populations municipales sur les principales communes de Poitou-Charentes

Nom des communes	Populations municipales 2012	Évolution de population entre 2007 et 2012	Taux annuel moyen d'évolution entre 2007-2012 (en %)
Poitiers	87 646	-1607	-0,4
La Rochelle	74 123	-2725	-0,7
Niort	57 607	-969	-0,3
Angoulême	42 014	-655	-0,3
Châtelleraut	31 537	-2456	-1,5
Saintes	25 645	-756	-0,6
Rochefort	24 698	-1301	-1,0
Bressuire	18 966	530	0,6
Cognac	18 626	-617	-0,6
Royan	17 690	-734	-0,8
Parthenay	10 300	-115	-0,2

Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012

3 En Poitou-Charentes, la plupart des pôles urbains perdent de la population

Évolution de la population entre 2007 et 2012



Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012

Les neuf principales aires urbaines concentrent plus d'un million d'habitants

Plus d'un tiers de la population picto-charentaise réside dans un grand pôle urbain et 26 % dans la couronne de ces pôles. Si la population des pôles est en baisse entre 2007

et 2012 en raison du recul des villes centres (-0,16 % par an), les couronnes connaissent un fort essor démographique (+1,44 % par an). Au total, l'ensemble des grandes aires urbaines (*définition*) concentrent plus d'un million d'habitants, soit 60 % de la population du Poitou-Charentes.

Des neuf grandes aires urbaines du Poitou-Charentes, seules celles de Châtelleraut et de Cognac perdent des habitants depuis 2007 (figure 4). Les sept autres connaissent des évolutions annuelles moyennes assez fortes (entre +0,34 % et +0,82 %). Les quatre principales aires dépassent les 150 000 habitants. La population de l'aire de Poitiers dépasse même les 255 000 habitants. Leur dynamique de croissance est plus forte que celle des villes-centres et des communautés d'agglomérations en général intégrées dans leur périmètre. Ce constat reflète une périurbanisation qui ne cesse de s'étendre (figure 5). Seule exception pour Royan où la communauté d'agglomération est plus étendue que son aire urbaine mais où, là aussi, le périmètre le plus large affiche la plus forte dynamique. Les différentiels de croissance entre centre et périphérie varient cependant sensiblement d'une aire urbaine à l'autre. ■

4 Les aires urbaines régionales en croissance sauf Châtelleraut et Cognac

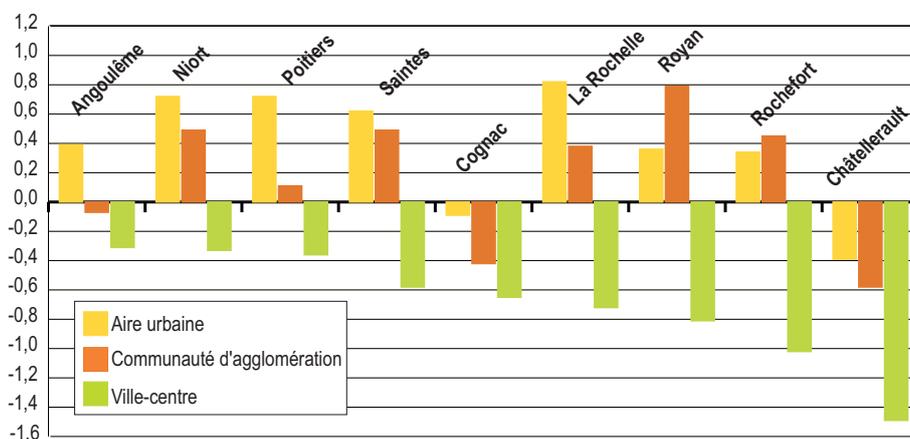
Population au 1^{er} janvier 2012 des neuf grandes aires urbaines du Poitou-Charentes

Nom de l'aire urbaine	Populations municipales 2012	Évolution de la population entre 2007 et 2012	Taux annuel moyen entre 2007-2012 (en %)
AU de Poitiers	255 831	1792	0,72
AU de La Rochelle	207 211	1654	0,82
AU d'Angoulême	180 593	695	0,39
AU de Niort	152 721	1082	0,72
AU de Châtelleraut	69 836	-277	-0,39
AU de Saintes	62 263	376	0,62
AU de Rochefort	55 836	188	0,34
AU de Cognac	47 796	-45	-0,09
AU de Royan	48 214	172	0,36

Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012

5 Les villes centres des neuf grandes aires urbaines perdent de la population

Croissance annuelle moyenne entre 2007 et 2012 (en %)



Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012

Méthodologie

Depuis 2004, la collecte du nouveau recensement permet, sur chaque cycle de cinq ans, de recenser exhaustivement les communes de moins de 10 000 habitants et 40 % des logements des grandes communes. L'évolution entre deux millésimes peut se faire uniquement sur des années médianes distantes de 5 ans. 2007 est la deuxième année médiane disponible (millésime médian de la période 2005 à 2009) et 2012 est la septième année médiane disponible (millésime médian de la période 2010 à 2014).

Quelques inflexions récentes par rapport à 1982-2012

Sur les trente dernières années, la croissance démographique annuelle moyenne en Poitou-Charentes s'établit à +0,43 % (figure 6). Cette évolution est comparable à celle de la région Centre (+0,41 %), mais sensiblement inférieure à celles des Pays-de-la-Loire (0,72 %), d'Aquitaine (0,71 %) et de Bretagne (0,60 %). En revanche, elle est beaucoup plus dynamique que dans le Limousin et en Auvergne qui sont quasiment stables (0,01 % et 0,05 %). Elle est un peu inférieure à celle de France métropolitaine (0,51 %).

Ainsi, entre 2007 et 2012, la croissance démographique accélère légèrement en Poitou-Charentes en passant à 0,50 % par an. Sur la période récente, ce rythme se situe désormais au niveau de la France métropolitaine. La région conserve un solde naturel quasi-nul, alors que son attractivité se renforce. Cette dynamique d'attraction situe le Poitou-Charentes entre les régions du littoral atlantique plus dynamiques et celles du centre de la France qui le sont moins.

Avec un gain de 115 000 habitants depuis 1982, la Charente-Maritime concentre la moitié de la hausse régionale sur les trente dernières années. Sa croissance annuelle moyenne est de 0,68 %, suivie de la Vienne, avec +0,49 % par an, qui présente une dynamique démographique proche de la moyenne nationale (+0,51 %). Quant aux Deux-Sèvres et à la Charente, ils ont enregistré une hausse plus modérée (respectivement 0,27 % et 0,12 %).

Mais la hiérarchie semble se modifier sur la période récente. Tandis que la population des Deux-Sèvres et de la Charente augmentent plus vite sur la période récente qu'au cours des 30 dernières années et que la Charente-Maritime maintient son rythme de long terme, la croissance démographique de la Vienne s'infléchit sensiblement. Cette inflexion reflète l'accélération du solde migratoire en Poitou-Charentes, sauf dans la Vienne, le solde naturel restant stable. En conséquence, l'ouest de la région, littoral d'une part et dans la dynamique des Pays-de-la-Loire d'autre part, devance l'est de la région à proximité de la région Centre et du Limousin.

Autre inflexion notable, la croissance démographique s'est globalement éloignée des villes-centres au cours de la période récente. Depuis 30 ans, les villes centres des grandes aires urbaines ont perdu de la population, à l'exception de Poitiers et de Bressuire qui augmentent de +0,33 % et +0,29 %, Saintes et Royan stagnent. Entre 2007 et 2012, Poitiers s'ajoute aux villes-centres qui perdent de la population. Ces inflexions sont le reflet de la périurbanisation qui se poursuit. Le rythme de croissance dépend de l'éloignement des communes à un pôle urbain et les plus fortes croissances se sont éloignées des centres. Alors que la croissance démographique était la plus vive entre 6 km et 10 km des centres entre 1982 et 2007, elle culmine désormais entre 16 km à 20 km (figure 7). Sur trente ans, les communes isolées hors influence des pôles ont eu une évolution négative de leur population.

6 Une croissance forte et continue en Charente-Maritime

Évolutions démographiques comparées sur courte et longue périodes suivant le territoire

	Évolution annuelle 1982-2012 (en %)	Évolution annuelle 2007-2012 (en %)	Inflexions de tendances entre courte et longue périodes
Charente	0,12	0,23	+
Charente-Maritime	0,68	0,76	=
Deux-Sèvres	0,27	0,47	+
Vienne	0,49	0,38	-
Poitou-Charentes	0,43	0,50	=
Métropole	0,51	0,51	=
Zonage en aire urbaine			
Commune appartenant à un grand pôle (10 000 emplois ou plus)	0,28	-0,16	-
Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle	1,14	1,44	+
Commune multipolarisée des grandes aires urbaines	0,71	1,17	+
Commune appartenant à un moyen pôle (5 000 à moins de 10 000 emplois ou plus)	-0,05	-0,16	-
Commune appartenant à la couronne d'un moyen pôle	0,53	0,65	+
Commune appartenant à un petit pôle (de 1 500 à moins de 5 000 emplois ou plus)	0,15	0,31	+
Commune appartenant à la couronne d'un petit pôle	0,31	0,58	+
Autre commune multipolarisée	0,29	0,80	+
Commune isolée hors influence des pôles	-0,17	0,16	+

Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012

Lecture : les signes donnent les inflexions de tendance :

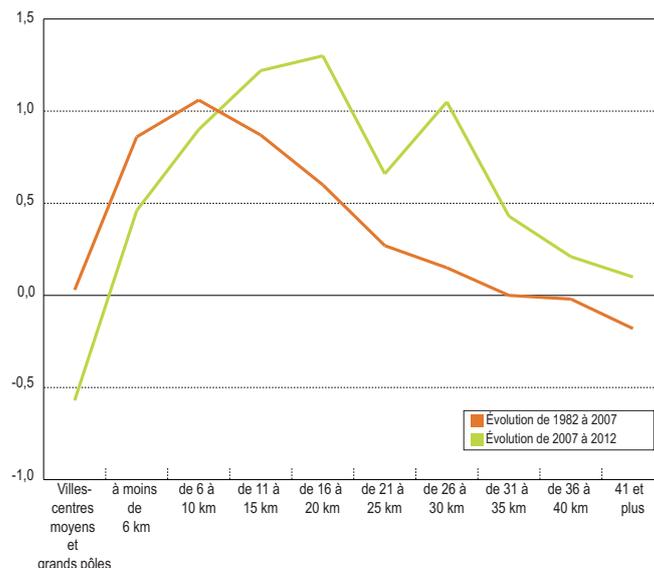
+ pour des écarts supérieurs à 0,1 point,

= pour des écarts compris entre -0,1 et 0,1 point,

- pour des écarts inférieurs à -0,1 point.

7 La croissance démographique s'éloigne des centres au fil des années

Taux d'évolution de la population selon la distance de la commune à la ville-centre de proximité (moyen ou grand pôle)



Source : Insee, Recensements de la population 1982, 2007 et 2012

Lecture : les irrégularités du profil entre 20 km et 30 km sont liées à la présence des petits pôles dans l'environnement des grands et moyens pôles.

Définitions

Population municipale : le concept de population municipale est défini par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population. La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune. La population municipale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations municipales des communes qui le composent.

Aire urbaine : une aire urbaine ou «grande aire urbaine» est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Insee Poitou-Charentes
5, rue Sainte-Catherine
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directeur de la publication :
Fabienne Le Hellaye
Rédacteur en chef :
Boris Simon

ISSN : 2274-8164
© INSEE Poitou-Charentes
Décembre 2014

Pour en savoir plus :

- Populations légales 2012 sur www.insee.fr
- Trente ans de démographie en Poitou-Charentes : une dynamique de croissance qui s'accélère sur la période récente, Décim@I n°336, janvier 2014.
- En 2010, peu de logements suroccupés en Poitou-Charentes, e.décim@I n° 34, juin 2013.
- Deux Picto-Charentais sur trois résident dans un espace urbain homogène, Décim@I n°313, octobre 2011.
- En Poitou-Charentes, l'accès aux services s'organise autour de 91 bassins de vie, e.décim@I n°25, décembre 2012.

